



**HAL**  
open science

## La fabrique de la recherche

Olivier Legros, Céline Bergeon, Tommaso Vitale

► **To cite this version:**

Olivier Legros, Céline Bergeon, Tommaso Vitale. La fabrique de la recherche. Olivier Legros; Céline Bergeon; Tommaso Vitale; Marion Lièvre. L'État et la pauvreté étrangère en Europe occidentale. Trajectoires de migrants " roms " roumains en Espagne, France et Italie, Presses universitaires de Rennes, pp.23-52, 2023, Espace et Territoires, 978-2-7535-9199-8. hal-04607621

**HAL Id: hal-04607621**

**<https://hal.science/hal-04607621v1>**

Submitted on 1 Dec 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## La fabrique de la recherche

Olivier Legros, Céline Bergeon et Tommaso Vitale

Le programme de recherche MARG-IN n'aurait probablement pas vu le jour si, seuls ou à plusieurs, le plus souvent dans le cadre de l'observatoire URBA-ROM<sup>1</sup>, les chercheurs mobilisés dans ce programme n'avaient précédemment travaillé sur les politiques en direction des migrants « roms » dans les villes d'Europe occidentale. Comme nous l'avons écrit dans l'introduction à cet ouvrage, l'ambivalence de ces politiques qui balancent entre rejet et insertion, et, de manière plus appuyée certainement, la violence institutionnelle – car l'impératif sécuritaire l'emporte souvent sur les mesures d'insertion dans l'action des pouvoirs publics envers les étrangers en situation précaire –, ne pouvaient qu'inviter les chercheurs et les militants associatifs à souligner les effets possiblement destructeurs de l'action publique sur les publics visés. Pourtant, à y regarder de près, les migrants « roms » semblaient, en tout cas pour une partie d'entre eux, presque s'accommoder de la violence institutionnelle. Assez souvent, il nous semblait en effet que ces derniers parvenaient non seulement à s'ancrer dans les régions dans lesquelles ils avaient choisi de s'installer, mais aussi à s'attirer les faveurs des travailleurs sociaux et des militants associatifs, voire, au bout d'un certain nombre d'années, à faire valoir leurs droits pour peu qu'ils aient réussi à régulariser leur situation administrative. Certes, il n'était pas question d'éluder ni même de minimiser la violence institutionnelle dont nous avons, pour certains d'entre nous d'ailleurs, été spectateurs lors de nos enquêtes de terrain ou de nos actions militantes, mais les capacités d'adaptation et même d'appropriation de l'action publique dont faisaient montre les personnes que nous connaissions, nous empêchaient tout autant de verser dans le misérabilisme. Ces constats, que nous avons publiés dans certains de nos articles et ouvrages (cf. entre autres, Legros et Vitale, 2011 ; Olivera, 2010 ; Legros et Olivera, 2013 ; Bergeon, Torres et Lagunas, 2021), nous avaient conduits à faire trois hypothèses de départ pour notre programme MARG-IN :

- compte tenu de l'intensité des politiques répressives et des pratiques de sélection des candidats à l'hébergement et à l'insertion, l'action publique contraint fortement les conduites individuelles et familiales ;
- l'action publique fournit aussi des ressources matérielles et symboliques, mais ces ressources proviennent moins des dispositifs locaux conçus spécialement pour les migrants « roms » que de l'État social en général (aides sociales, accès aux soins etc.) ;
- dans tous les cas, la sortie de la pauvreté, c'est-à-dire l'amélioration des conditions de vie et des positions sociales, dépend moins de l'action publique que du capital social et des compétences des migrants.

Les hypothèses étant posées, il ne nous restait plus, si l'on suit une démarche scientifique, qu'à les soumettre à l'épreuve des faits... Mais comment procéder concrètement ? Quelle posture de

---

<sup>1</sup> Fondé à la fin des années 2000 à l'initiative d'Olivier Legros, de Grégoire Cousin, de Martin Olivera et de Tommaso Vitale avec le soutien de leurs laboratoires respectifs, Urba-Rom a réuni une centaine de personnes, principalement des chercheurs et des acteurs associatifs s'intéressant, de près ou de loin, aux politiques en direction des groupes dits « roms/tsiganes » en Europe. Bien qu'informel, ce réseau a été à l'origine de plusieurs colloques et journées d'études sur les migrants « roms » en Europe occidentale, ainsi que de numéros thématiques dans des revues spécialisées comme *Géocarrefour* ou *Études tsiganes*. Une partie de ces travaux sont encore visibles sur le site de l'observatoire : [<https://urbarom.hypotheses.org>].

recherche faut-il adopter ? Comment doit-on enquêter ? Et quel type d'informations faut-il collecter ?

Consacré à la fabrique de la recherche, cette contribution fait état des travaux qui nous ont servi à construire le cadre théorique et méthodologique de notre travail. Ce cadre accorde une large place aux études urbaines et à l'ethnographie, sans doute parce que ce domaine d'études et cette démarche rassemblent nombre de chercheurs au sein de l'équipe de MARG-IN, même s'ils appartiennent à des disciplines différentes. Nous détaillons ensuite la proposition que nous avons soumise à l'Agence nationale de la recherche, c'est-à-dire notre démarche générale, dont l'un des enjeux principaux est de « ramener la vie quotidienne dans l'analyse des politiques publiques » (Naples, 1998, cité par A. Revillard, 2016, p. 26), et nos choix méthodologiques. Enfin, il nous a semblé important de donner une vue d'ensemble des enquêtés. Comme la vie des migrants ne débute pas en migration, nous avons fait le choix d'exposer brièvement leur situation dans les régions d'origine autant que dans les régions d'installation. Nous avons également décidé d'éclairer les lecteurs sur les rapports qui pouvaient exister entre les chercheurs et les personnes qu'ils avaient enquêtés. Cet éclairage s'imposait selon nous car il n'est pas aisé d'établir le contact avec des personnes vivant aux marges de la société, ni, *a fortiori*, d'enquêter sur leurs pratiques et sur leurs stratégies pour subvenir aux besoins quotidiens et pour sortir de la précarité. De ce point de vue, les rapports personnels entre chercheurs et enquêtés n'ont rien de secondaire. C'est, au contraire, une des principales, sinon la principale condition de possibilité de la recherche sur un sujet comme le nôtre.

### **La construction du cadre théorique et méthodologique**

La question des effets de l'action publique et de ses usages par les personnes visées que l'on désigne aussi sous le terme de « ressortissants » (Warin, 1999), se voit, depuis quelques années, accorder par les sociologues de l'action publique une place qu'elle n'avait pas ou peu jusqu'alors, les chercheurs préférant se concentrer sur des thématiques relatives à la construction ou à la mise en œuvre de l'action publique. En France, cet élargissement de la focale s'exprime ces derniers temps dans les recherches menées par Anne Revillard sur la « réception de l'action publique » (Revillard, 2016), que la sociologue définit comme « l'ensemble des processus par lesquels une politique publique est appropriée et co-construite par les individus qu'elle cible, et par lesquels elle produit ses effets sur ceux-ci » (*ibid.*, p. 2). La thématique de la réception de l'action publique est nouvelle sans l'être vraiment puisque, comme le souligne A. Revillard, si la sociologie de l'action publique avait jusqu'à présent laissé le sujet de côté, la question des effets et des usages de l'action publique avait cependant été traitée dans le cadre d'autres travaux, les *Legal consciousness studies* en sociologie du droit (Ewick et Silbey, 2004) par exemple ou encore les recherches sur la *street level bureaucracy* (Lipsky, 1980). En se focalisant ainsi sur les interactions entre les acteurs institutionnels et les destinataires de l'action publique, ces travaux avaient notamment permis de montrer que, loin d'être de simples réceptacles des politiques publiques, les destinataires pouvaient, comme à leur tour, s'approprier ces politiques, tant et si bien que l'action publique devait être assimilée à une « co-construction » des acteurs institutionnels et des populations visées (Warin, 1999 ; Lascombes et Le Galès, 2007 ; Revillard, 2016).

Notre positionnement théorique et méthodologique est pour ainsi dire le même. Le chemin que nous avons suivi est toutefois différent puisque c'est principalement à partir d'autres travaux,

souvent issus des études urbaines, que nous avons bâti le cadre théorique et conceptuel de notre recherche.

### *L'évaluation des politiques publiques ou la mesure des impacts*

L'évaluation des politiques publiques est une vieille histoire. En effet, dès le début du siècle dernier, les pouvoirs publics ont, afin d'accroître l'efficacité de leurs interventions, cherché à déterminer les impacts que ces dernières pouvaient avoir, en particulier dans les secteurs de l'éducation et de la santé publique (Albarello *et al.*, 2016). Un demi-siècle plus tard, c'est au tour de la lutte contre la pauvreté de faire l'objet d'évaluations, notamment aux USA où les acteurs institutionnels ont eu comme ambition de rationaliser les politiques sociales et de sélectionner les plus performantes d'entre elles (*ibid.*, p. 22). Il n'y a cependant pas que les responsables politiques et leurs conseillers qui se soient ainsi intéressés à l'action publique. Dans les années 1960 et 1970, des chercheurs comme Henri Coing, Francis Godard ou Manuel Castells ont par exemple cherché à étudier les conséquences sociales des grandes opérations de rénovation urbaine qui avaient alors lieu à Paris (Coing, 1966; Godard *et al.*, 1973). Les objectifs varient fortement entre les acteurs publics et les chercheurs. En revanche, les méthodes sont plutôt similaires puisque les chercheurs vont, comme les experts missionnés par les pouvoirs publics, mobiliser principalement (mais non exclusivement) les techniques statistiques pour mesurer les effets de l'action publique.

#### *Améliorer vs critiquer l'action institutionnelle*

Évaluer une politique, rappelle Béatrice Van Haeperen, c'est « mesurer les effets propres de cette politique, et, en fonction de critères de bien définis, porter un jugement de valeur sur ces effets, qu'ils soient voulus ou pervers, directs ou indirects, induits à court ou à long terme » (Van Haeperen, 2016, p. 131). L'évaluation se fait sous trois angles, rappelle la spécialiste : la modification des comportements des groupes cibles (effectivité); l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires (efficacité), le coût par personne impactée (efficience). Esther Duflo, Prix Nobel 2010 d'économie grâce aux travaux qu'elle a menés sur la lutte contre la pauvreté avec Abhijit V. Banerjee et Michael Kremer, ne dit pas autre chose quand elle écrit qu'« il faut adosser le développement de la santé et de l'éducation dans le monde à une technologie de l'évaluation et poser la question du choix : comment déterminer la meilleure politique, celle qui sera la plus efficace pour parvenir au but qu'on s'est fixé ? » (Duflo, 2010, p. 16).

Les chercheurs, en tout cas ceux qui, parmi eux, ne se consacrent pas à l'expertise des politiques publiques, s'attachent plutôt à en faire la critique, par exemple en mettant à jour les inégalités que les politiques génèrent ou renforcent. Dans ce domaine, les études urbaines ont, avec les travaux de Pierre Bourdieu et de Jean-Claude Passeron sur le système scolaire et la reproduction des inégalités sociales (Bourdieu et Passeron, 1964), probablement une longueur d'avance. Dès les années 1960, elles proposent en effet une lecture certes qualitative comme on le verra plus loin, mais aussi quantitative des grandes opérations d'urbanisme. À Paris, H. Coing analyse par exemple les effets de la rénovation urbaine sur le changement social dans un ancien quartier insalubre du 13<sup>e</sup> arrondissement, « l'ilot no 4 » (Coing, 1966). Sept ans plus tard, une équipe réunie par F. Godard et à laquelle participe notamment M. Castells, essaie de brosser un tableau d'ensemble des effets sociaux de la rénovation urbaine à l'échelle de la capitale (Godard *et al.*, 1973). Dans les deux

cas, l'étude des effets sociaux de la rénovation urbaine se trouve justifiée par le fait que la rénovation concerne des espaces habités, qui seront par conséquent modifiés physiquement et socialement par l'intervention des pouvoirs publics. H. Coing assimile d'ailleurs la rénovation urbaine à « une opération chirurgicale qui taille, coupe dans un milieu vivant, complexe et fragile » (Coing, 1966, p. 14), indiquant, grâce à la métaphore médicale, le caractère traumatisant que peut avoir ce genre d'intervention pour la population résidente.

#### *La recherche de données objectives et quantifiables : avantages et limites*

Pour faire le bilan des politiques institutionnelles, les chercheurs et les experts utilisent des méthodes quantitatives. Afin de mesurer les changements apportés par la rénovation urbaine dans les quartiers populaires, F. Godard et son équipe retiennent trois grandes séries d'indicateurs liées aux caractéristiques physiques et sociales des lieux rénovés (les catégories socioprofessionnelles, la nationalité, l'âge, le confort et le surpeuplement), aux caractéristiques fonctionnelles (les établissements industriels et artisanaux, les bureaux et la structure commerciale) et aux comportements électoraux. En ce qui concerne les migrants « roms » en France, l'Inspection générale de l'administration (IGA) est missionnée au début des années 2010 par l'Exécutif pour évaluer les politiques d'hébergement et d'insertion en direction des migrants. Les auteurs de l'évaluation vont, eux-aussi, retenir des indicateurs en lien avec les politiques engagées : l'accès au logement, l'accès aux droits et l'accès à l'emploi (IGA, 2013). D'autres méthodes sont toutefois plus sophistiquées ou, en tout cas, plus difficiles à mettre en œuvre, ne serait-ce qu'en raison de leur coût. C'est le cas notamment de l'expérimentation aléatoire, très en vogue aujourd'hui dans le champ de la lutte contre la pauvreté grâce aux travaux d'E. Duflo et de ses collègues, et qui consiste à mesurer les effets d'une politique sur deux échantillons : un groupe tiré au sort qui bénéficie de l'action institutionnelle (groupe de traitement), et un autre groupe, également tiré au sort, qui n'en bénéficie pas et/ou se voit appliquer un placebo (groupe de contrôle).

Quelle que soit la méthode utilisée, l'approche statistique de l'action publique permet de se faire une idée générale de l'impact des dispositifs étudiés. L'application des indicateurs sélectionnés par l'IGA pour évaluer les dispositifs d'hébergement et d'insertion aboutit ainsi à des résultats qui suffisent pour faire le bilan des dispositifs locaux. À Nantes, l'IGA constate que sur les quatre sites d'insertion de l'agglomération, « les familles étaient suivies en matière de santé, tous les enfants scolarisés, certains avec d'excellents résultats, et les adultes étaient en période de formation ou de recherche d'emploi » (IGA, 2013, p. 53 et 54). À Lille, « 90 personnes étaient sorties des villages d'insertion et relogées dans le parc social ou du relogement direct depuis 2009 » (*ibid.*, p. 55), tandis qu'à Aubervilliers, même si les évaluateurs ne se prononcent pas ouvertement sur la qualité des dispositifs, les indicateurs trahissent une efficacité moindre (*ibid.*, p. 59). Dans le même ordre d'idées, F. Godard et son équipe peuvent, sur la base des données chiffrées, documenter les changements apportés par la rénovation. Les chercheurs pointent ainsi le départ des populations pauvres et des activités indésirables au profit d'autres groupes sociaux mieux dotés et de nouvelles fonctions (bureaux, et surtout grands centres commerciaux) tandis que le vote pour les partis de gauche est remplacé par le vote pour les partis de droite. Il s'ensuit une condamnation sans appel de la rénovation : « la rénovation est ségrégative en rejetant toujours plus loin de Paris les couches ouvrières de la population et en créant des micro-milieus pour classes aisées, ravivant ainsi en elles le sentiment hautain d'appartenance à une élite » (Godard *et al.*, 1973, p. 66).

Aussi l'approche statistique permet-elle dans bien des cas à ceux qui l'adoptent d'atteindre leur but, c'est-à-dire de mesurer avec plus ou moins de précision les effets des politiques publiques. Mais cette approche a aussi ses limites. D'abord, les résultats de l'évaluation restent, comme n'importe quelle donnée empirique, fortement déterminés par les conditions pratiques de l'enquête, ainsi qu'a pu le montrer Arthur Jatteau à propos de l'expérimentation aléatoire (Jatteau, 2020). Ensuite, plus que les détails, ce sont les grandes masses et les moyennes qui servent, le plus souvent, à juger de l'impact des politiques publiques (*ibid.*). Or, les écarts à la moyenne sont tout aussi instructifs que les tendances générales puisqu'ils incitent les experts comme les chercheurs à prendre en compte l'influence possible des personnes (expérience, compétences, projets, etc.) et des contextes locaux dans l'effectuation des politiques publiques. Enfin, il faut bien en convenir : l'approche statistique reste d'un intérêt limité en ce qui nous concerne, puisqu'elle ne fournit aucune information précise sur les pratiques des ressortissants et leurs fondements, soit, en d'autres termes, sur ce que les ressortissants font de l'action publique et ce pourquoi ils le font.

Plus que les deux premières, c'est cette dernière remarque qui nous a, assez tôt, poussés à nous tourner vers d'autres travaux, davantage à même, selon nous, de fonder notre recherche sur les articulations fines entre les politiques publiques et les pratiques sociales. Il ne faut toutefois pas « balancer le bébé avec l'eau du bain » comme le dit l'expression populaire, car, en fournissant quelques données chiffrées, l'approche statistique procure des éléments indispensables pour se faire une idée d'ensemble des effets de l'action publique. Suivant cette idée, l'approche statistique est sans doute nécessaire pour l'analyse des effets des politiques publiques mais elle ne suffit pas puisqu'elle ne permet pas d'en préciser les conditions de possibilité et les processus.

### ***La réception des politiques publiques***

Issu de la recherche en littérature qui, à partir des années 1970, insistera sur le rôle du lecteur dans la constitution de l'œuvre littéraire (Iser, 1976), le terme de « réception » utilisé ici est emprunté à Nora Semmoud qui en a fait un concept central dans ses travaux sur l'urbanisme (Semmoud, 2007). N. Semmoud propose en effet de déplacer le regard de la production de l'espace de l'action publique, en l'occurrence les opérations d'urbanisme, vers les « conditions d'appropriation de l'espace par les individus » (*ibid.*, p. 16) soit, en d'autres termes, la manière dont ces derniers opèrent une « recomposition sociale de l'espace » (*ibid.*, Séchet et Veschambre, 2006). La recherche peut, comme le suggère N. Semmoud, se concentrer sur les réactions des habitants. En adoptant une posture ethnographique, les chercheurs qui étudient la réception des politiques publiques mettent en avant la multiplicité des attitudes possibles, de l'appropriation de l'action publique au non-recours aux droits et aux services, en passant par des formes plus ou moins vives d'opposition ou de résistance. Leurs travaux permettent ainsi d'élaborer une typologie des formes de réception de l'action publique mais leur intérêt ne se limite pas là puisque ces travaux soulignent aussi l'importance des compétences et des processus d'apprentissage dans le processus d'interaction entre les politiques institutionnelles et les pratiques sociales.

### ***Appropriation vs non-recours***

Dans son étude des effets de la rénovation urbaine sur le changement social (Coing, 1966), H. Coing ne se contente pas d'établir un bilan statistique de la rénovation urbaine; il s'intéresse aussi aux comportements des populations résidentes vis-à-vis de l'intervention publique et des

transformations que cette dernière opère localement. À partir d'entretiens avec les habitants et d'observations de terrain, le sociologue arrive à la conclusion suivante : une partie de la population locale adhère au projet de rénovation urbaine ou, pour reprendre ses termes, s'y adapte, H. Coing définissant l'adaptation comme « la possibilité pour une famille de réorganiser sa vie en intégrant rapidement la situation nouvelle [le relogement], en exploitant toutes les possibilités qu'elle offre » (*ibid.*, p. 160). Pour qu'elle soit appropriée par les populations-cibles, encore faut-il que l'action publique constitue un enjeu pour les populations en question, autrement dit qu'elle offre des marges de manœuvre nouvelles et qu'elle ne soit pas seulement synonyme de risque ou de contrainte supplémentaire. À ce sujet, les travaux sur l'Afrique rurale engagés dans les années 1970 et 1980 ont bien montré combien les paysans étaient capables d'opérer une sélection parmi les innovations technologiques véhiculées dans le cadre des projets de développement agricole ou rural, et de s'approprier celles qui leur paraissaient les plus intéressantes de leur point de vue tout en rejetant les autres (Sautter, 1993 ; Pélissier, 2002). Cette position est aussi celle de géographes spécialistes de l'urbain comme N. Semmoud, B. Florin ou F. Troin qui, dans leurs travaux respectifs sur l'urbanisme (Semmoud, 2007) et sur les cités d'habitat social en Égypte (Florin et Troin, 2013), soulignent la capacité qu'ont les habitants de ces secteurs à s'approprier et à transformer l'espace planifié par les aménageurs.

Bien entendu, tous les destinataires ou les individus concernés par une politique publique ne s'approprient pas cette dernière et ce quand bien même ils y ont droit, comme le montrent les travaux engagés depuis une quinzaine d'années sur le non-recours aux droits et aux services. Figurant parmi les premiers sociologues français à mettre la focale sur non-recours, Hélène Milet et Philippe Warin identifient plusieurs causes ou facteurs possibles (Milet et Warin, 2013). Une première série de causes est de nature objective : une mauvaise circulation de l'information par exemple, ou la rétention de l'information par les acteurs institutionnels dans une logique discriminatoire. Mais il y a aussi des considérations subjectives à prendre en compte comme la connaissance (ou non) des droits par les ressortissants ou encore, plus largement, leur rapport aux institutions. A. Revillard explique par exemple que la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) est « perçue comme une institution à laquelle on doit des comptes au moins autant qu'une institution qui assure l'effectivité des droits » (Revillard, 2016, p. 23). Enfin, le regard des autres est primordial, surtout dans les sociétés d'interconnaissance où pour éviter d'être stigmatisés, des personnes dans le besoin préfèrent ne pas recourir aux droits plutôt que de perdre la face devant leur entourage (Pagès, 2004, à propos des espaces ruraux en France, ou Warin, 2009, à propos du non-recours aux droits sociaux par les populations précaires).

Les formes de réception de l'action publique varient donc fortement d'un cas à l'autre en fonction, non seulement des territoires considérés et de l'inégalité des possibilités d'accès aux droits et aux services, mais aussi des enjeux que représente l'action publique pour les ressortissants, et de la perception qu'ont ces derniers, à la fois de l'action publique et de leur situation. Mais il y a encore d'autres situations dans lesquelles les personnes visées, parce que l'action publique menace leurs intérêts personnels quand ce n'est pas leur vie même, n'ont d'autre choix que de résister à l'action publique.

#### *Mouvements sociaux urbains et résistances ordinaires*

Ces résistances, que la sociologie de l'action publique a mis à son agenda au début des années 2010 (Halpern *et al.*, 2014), est l'objet de travaux plus anciens cependant que l'on songe aux études sur

les luttes urbaines impulsées au début des années 1970 par M. Castells (1972; 1983), ou aux travaux engagés dans les années 1990 sur les formes discrètes ou ordinaires de résistance à l'action publique dans les villes dites du « Sud », en particulier celles du Monde arabe (cf., entre autres Berry-Chikhaoui et Deboulet, 2000; Legros, 2008; Erdi et Florin, 2016).

Connaissant un nouvel élan à partir des années 1990, notamment dans la recherche en langue anglaise (Pickvance, 2003 ; Nicholls, 2008), les travaux sur les luttes urbaines portent sur des mobilisations autour de questions qui sont toujours localisées, en particulier la protection du cadre de vie, et l'accès aux droits sociaux (logement, santé, emploi, éducation). Afin d'analyser ces conflits entre les acteurs ordinaires et les acteurs institutionnels, les chercheurs vont, dans la lignée des travaux sur les mouvements sociaux, mettre la focale sur les acteurs « ordinaires » (Berry-Chikhaoui et Deboulet, 2000) et leurs modes d'action, autant que sur les effets des mobilisations. Ce faisant, l'analyse des luttes urbaines offre de nouveaux éclairages sur les effets possibles de l'action publique au sein des quartiers sous-intégrés au sein desquels les habitants doivent effectivement se mobiliser s'ils veulent empêcher des évictions ou accéder aux équipements de base. Dans les favelas de Rio qu'étudie Camille Goirand par exemple, le « répertoire d'action collective » (Tilly, 1984) va de la « confrontation directe » à la construction de relations de clientèle en passant par les « coups symboliques » et la « pression continue » (Goirand, 2000, p. 166-167). Mais ces répertoires ne sont pas figés ; ils évoluent en même temps que le contexte institutionnel. Ainsi, dans les favelas de Rio, C. Goirand observe que l'ouverture démocratique a certainement favorisé l'essor du clientélisme concurrentiel dans les années 1990 (*ibid.*).

En se focalisant ainsi sur les mobilisations locales, ces travaux fournissent donc de nouvelles clefs de lecture, notamment en ce qui concerne l'articulation de l'action publique avec l'action collective. Il existe toutefois d'autres formes de résistance, moins visibles, qui n'en permettent pas moins, elles aussi, aux citoyens de s'opposer à l'action publique et, ce faisant, de poursuivre leurs objectifs. Ces résistances discrètes, on les observe dans la vie quotidienne des citoyens, en particulier les moins bien dotés d'entre eux, auxquels elles servent notamment à « protéger leur mode de vie, leur travail ou l'accès aux ressources urbaines » (Erdi-Lelandais et Florin, 2016, p. 11).

Pour analyser ces résistances discrètes, les chercheurs ont mobilisé des cadres théoriques et des concepts qui peuvent retenir notre attention. Ce sont d'abord les « arts de faire » qu'Isabelle Berry-Chikhaoui et Agnès Deboulet empruntent à Michel de Certeau (1980) pour désigner toutes ces pratiques très difficilement repérables qui permettent aux acteurs dominés de déjouer l'ordre établi et de tirer parti de la situation (Berry-Chikhaoui et Deboulet, 2000). Pour étudier ces arts de faire, I. Berry-Chikhaoui et A. Deboulet vont cependant mobiliser un autre auteur, Anthony Giddens (2005), dont elles retiennent principalement un concept, celui de compétences. Issu de la linguistique avant d'être importé dans le domaine des sciences sociales, le terme de compétences sert globalement à désigner les capacités mobilisées par les acteurs sociaux pour penser et agir *in situ*. Bien sûr, ce ne sont pas toutes les compétences qui doivent retenir notre attention, mais surtout celles qui sont mobilisées par les acteurs sociaux dans leur rapport avec les institutions, c'est-à-dire les compétences politiques. À cette fin, on peut chercher à analyser les performances réalisées par les acteurs sociaux dans les situations de face-à-face avec les acteurs institutionnels. Les compétences observées rappellent alors la compétence telle que définie par Jacques Lagroye *et al.* (2002), c'est-à-dire la capacité des individus à endosser le bon rôle, celui qui permet d'atteindre le but recherché, et qui se manifeste aussi bien dans les postures, la tenue vestimentaire que dans les discours tenus dans les situations de face-à-face avec les acteurs institutionnels (Dubois, 1999). Dans le même ordre d'idées, on peut considérer qu'être compétent dans le rapport avec les

autorités, c'est savoir mobiliser les ressources sociales, économiques ou politiques qui permettent de négocier ou de faire pression sur ces dernières. Pour cette raison, autant que les situations de face-à-face, ce sont les pratiques et les stratégies de recours à des intermédiaires, que l'on doit étudier pour comprendre les interactions entre les politiques institutionnelles et les dynamiques sociales. Ces modes de faire sont habituels au sein des groupes dominants comme le montrent les travaux sur le contournement de la carte scolaire (Barrault, 2009) ou encore ceux sur le rapport à l'impôt (Spire, 2011) mais on l'observe tout aussi fréquemment dans les quartiers populaires (Navez-Bouchanine, 2000) et dans les marges urbaines où les intermédiaires permettent de réduire le fossé entre le monde des habitants et celui des institutions (Legros, 2019).

Enfin, les compétences évoluent et se renforcent dans le temps par le jeu des processus d'apprentissage qui se réalisent tout au long des trajectoires individuelles et aussi dans l'expérience des luttes collectives (Rouleau-Berger, 2000). Il faut par conséquent être attentif aux processus d'apprentissage dans la durée autant qu'aux réactions *in situ*, ce qui permet d'ailleurs de mettre à jour une autre dynamique majeure sur le plan des interactions entre institutions et acteurs ordinaires, à savoir la circulation des savoirs et des ressources symboliques ou « modes de légitimation » (Navez-Bouchanine, 2012, p. 13). Cette circulation peut être horizontale et s'établir d'un quartier à l'autre (Essahel, 2011, à propos des mobilisations populaires dans les quartiers de Rabat, au Maroc). Elle peut aussi être verticale, les acteurs ordinaires et les acteurs institutionnels partageant en effet des références et des éléments de langage, ce qui invite d'ailleurs F. Navez-Bouchanine à souligner qu'« il n'y a pas nécessairement ni en tout point divorce culturel entre modèles des uns [les habitants] et des autres [les acteurs publics] » (Navez-Bouchanine, 2012, p. 334).

### *Les effets de l'action publique dans la durée : l'« expérience sociale » des individus*

Sauf peut-être quand ils privilégient une approche par les compétences, les travaux précédents mettent surtout l'accent sur les effets immédiats de l'action publique et les rapports de force entre les acteurs institutionnels et les acteurs sociaux, dont les ressortissants. Aussi ne nous donnent-ils pas véritablement de clefs pour analyser les transformations apportées dans la durée. Afin d'examiner ces transformations, on peut axer la recherche sur l'évolution des comportements individuels et collectifs et voir comment ces derniers sont déterminés par l'action publique. La démarche sous-tend de nombreuses recherches en sciences sociales, qui, quelle que soit la diversité de leurs objets, ont cela de commun qu'elles privilégient le point de vue des enquêtés en adoptant une approche compréhensive. Ce faisant, elles mettent la focale sur l'« expérience sociale » terme qui désigne, selon François Dubet, « les conduites individuelles et collectives dominées par l'hétérogénéité de leurs principes constitutifs, et par l'activité des individus qui doivent construire le sens de leurs pratiques au sein même de cette hétérogénéité » (Dubet, 1995, p. 15).

### *Questions de méthode*

L'ethnographie, l'enquête par entretiens semi-directifs et l'enquête biographique sont les démarches les plus fréquemment utilisées pour étudier l'expérience des acteurs sociaux. Posture globale, l'ethnographie implique que l'on observe dans la durée la vie quotidienne des enquêtés

sous ses différentes facettes tout en recueillant les paroles de ces derniers, et ce en perturbant le moins possible le cours de la vie quotidienne (Pétonnet, 2012, p. 118).

D'autres chercheurs peuvent opter pour les entretiens semi-directifs. C'est le cas, par exemple, d'H. Coing dans son étude sur la rénovation urbaine (Coing, 1966) ou encore celui de Serge Paugam dans ses travaux sur la disqualification sociale dans les cités d'habitat social, à Saint-Brieuc. (Paugam, 1991). Les deux chercheurs élaborent en effet des guides d'entretien et ces derniers sont conçus en fonction de leurs objets de recherche respectifs : la situation résidentielle et le rapport au logement (Coing, 1966), les trajectoires de vie (Paugam, 1991). Réaliser des entretiens semi-directifs implique par ailleurs de procéder à la sélection des enquêtés en fonction de critères plus ou moins préétablis. H. Coing définit l'échantillon des personnes à enquêter en fonction des grands types de comportements qu'il observe sur le terrain, alors que S. Paugam se fonde sur la situation des enquêtés par rapport aux types d'intervention sociale (*ibid.*, p. 32).

Enfin, enquêter sur l'expérience sociale peut se faire par le biais d'enquêtes biographiques. Dans ce cas, les chercheurs peuvent utiliser des grilles biographiques, ou privilégier les entretiens libres, l'idée étant alors d'inciter, grâce au dialogue, les personnes enquêtées à raconter leur vie. Cette démarche est au cœur de l'enquête collective dirigée par P. Bourdieu à la fin des années 1980 (Bourdieu, 1993). Elle se voit également attribuer une place privilégiée dans les travaux actuels sur la réception de l'action publique (Revillard, 2017), dont l'enjeu, outre le fait de construire une sociologie de la réception de l'action publique, rejoint celui de S. Paugam – et le nôtre – c'est-à-dire analyser les effets des politiques publiques sur l'expérience vécue des destinataires de l'action publique en saisissant dans le même temps les effets et les usages de l'action publique.

#### *De l'interprétation des résultats d'enquête*

Tout en adhérant à l'idée, largement inspirée des thèses de G. Simmel (Simmel, 1998), selon laquelle la pauvreté est une construction sociale dans laquelle les institutions jouent un rôle central, les auteurs auxquels nous faisons référence dans cette partie ont des interprétations différentes des effets de l'action publique. Celles-ci se complètent plus qu'elles ne s'opposent entre elles d'ailleurs. Selon C. Pétonnet (2012), ceux qui sont catégorisés « handicapés » ou « cas sociaux » dans la France des trente Glorieuses sont l'équivalent des boucs émissaires sacrifiés au profit de la cohésion du groupe dans les sociétés antiques. S. Paugam insiste pour sa part davantage sur la disqualification sociale, un processus qui, selon le sociologue, comporte trois phases : 1. la « fragilité » ; elle correspond à « l'apprentissage de la disqualification sociale » (Paugam, 1991, p. 6) ; 2. la « dépendance », les individus ayant fini par renoncer à l'emploi et décidé de se tourner vers les services sociaux ; 3. la « rupture » que caractérisent à la fois le cumul des handicaps (emploi, logement, santé), la disparition des liens avec la famille mais aussi, progressivement, avec l'environnement institutionnel, et l'apparition de nouveaux problèmes comme l'alcoolisme (*ibid.*). Pour le sociologue, la disqualification sociale réside par conséquent dans une série de ruptures et de renoncements qui, *in fine*, peuvent conduire les personnes concernées à accepter un statut social inférieur. De ce point de vue la disqualification sociale est une expression très remarquable de la violence symbolique qui s'exerce sur les individus les moins bien dotés de nos sociétés.

Les recherches mentionnées ici mettent donc l'accent sur les phénomènes de domination enclenchés par l'action des institutions, comme si, en fin de compte, ces dernières avaient bien du mal à amorcer une dynamique inverse. Cette affirmation doit toutefois être nuancée car les auteurs

fournissent bien quelques contre-exemples. Des auteurs mentionnés jusqu'à présent, nous retenons notamment l'idée que l'action publique fournit aussi des ressources aux acteurs sociaux. Ces ressources sont matérielles comme H. Coing le montre à propos de la rénovation (Coing, 1966) ou encore S. Paugam, à propos du Revenu minimum d'insertion dans les années 1980 (Paugam, 1991), mais elles sont aussi symboliques. A. Revillard montre ainsi que les « promesses d'accessibilité » ont certes généré des déceptions mais qu'elles ont aussi été instrumentées par les associations et par les particuliers pour dénoncer la mise en œuvre partielle et pour exiger l'application des lois sur l'accessibilité des espaces pour les handicapés (Revillard, 2017, p. 15). Cette forme de politisation n'est d'ailleurs pas sans rappeler l'attitude des habitants de certains bidonvilles qui, dans les grandes villes marocaines, se sont saisis de la rhétorique des Droits de l'Homme, en plein essor dans les années 2000, pour faire valoir leurs « droits des bidonvillois » devant les pouvoirs publics (Zaki, 2005 ; Essahel, 2011).

Bref, les politiques publiques posent bien des contraintes mais elles offrent aussi des ressources, pour peu que les gens s'en saisissent. Quelles sont alors les conditions de cette appropriation de l'action publique par ses destinataires ? Que dit la littérature à ce sujet ? En observant l'attitude des ménages issus des couches populaires par rapport à la rénovation urbaine, H. Coing (1966) distingue deux groupes : les « modernistes », qui appartiennent plutôt à la catégorie des ouvriers qualifiés, et qui voient d'un bon œil la rénovation ; et les « défavorisés », qui subissent la rénovation, à laquelle ils se résignent cependant. La catégorie des défavorisés est principalement constituée d'ouvriers spécialisés et de manœuvres ; ce sont, plus largement « les personnes âgées, les étrangers, ceux qui font un échange et, parmi les relogés, ceux qui ne peuvent pas suivre le rythme des changements imposés » (Coing, 1966, p. 221). Le sociologue souligne encore que l'adaptation n'est pas donnée à tout le monde car elle suppose « des conditions dont ne bénéficie qu'un nombre restreint de familles ouvrières, celles qui disposent des moyens financiers et culturels » (*ibid.*). L'appropriation de l'action publique est donc fortement corrélée au capital économique et culturel des populations ciblées par les politiques institutionnelles. Faut-il en conclure que l'action institutionnelle ne profite qu'aux personnes les mieux dotées ? La seule façon d'infirmier ou de confirmer cette hypothèse réside probablement dans l'analyse fine des contextes sociaux. En effet, ces derniers fournissent en partie les ressources matérielles, relationnelles et culturelles nécessaires à l'action des individus, en même temps qu'ils façonnent les schémas de perception, de réflexion et d'action comme a pu le montrer Bernard Lahire dans ses travaux sur la réussite scolaire dans les milieux populaires (Lahire, 2012).

Ce rapide tour d'horizon nous conduit à souligner la variété des approches possibles. Celles-ci dépendent largement des objectifs que les auteurs se sont donnés : afin d'améliorer ou de critiquer les politiques publiques, certains d'entre eux cherchent à prendre la mesure de leurs effets sociaux grâce à des indicateurs statistiques; d'autres, qui s'intéressent plutôt aux rapports de force ou aux effets immédiats de l'action publique sur les publics visés, privilégient l'examen des interactions et par conséquent des rapports de force entre les institutions et les destinataires de l'action publique; d'autres encore mettent l'accent sur les comportements des acteurs sociaux et à leur évolution dans le temps et privilégient, pour cela, une démarche compréhensive centrée sur l'expérience des destinataires de l'action publique. En ce qui nous concerne, l'enjeu n'est pas de chercher à tout prix à « innover » sur le plan scientifique malgré les injonctions de plus en plus nombreuses qui sont faites aux chercheurs dans ce sens, mais de s'inspirer de ces différences approches pour construire une méthodologie cohérente et pertinente compte tenu de nos propres objets de recherche.

## **Notre proposition de recherche**

Notre recherche a, rappelons-le, deux objectifs principaux : examiner les effets des politiques de régulation de la pauvreté étrangère sur les conditions de vie et les pratiques des migrants « roms » dans les villes d'Europe d'occidentale, d'une part ; et identifier les processus et les conditions de leur intégration sociale et économique, d'autre part. Comme l'enjeu de notre recherche est moins de mesurer les effets de l'action publique que d'explicitier la façon dont celle-ci interfère avec les comportements des migrants, il nous faut donc mettre la focale sur les pratiques des migrants. À cette fin, nous privilégions une démarche de type ethnographique.

### ***Une recherche axée sur les pratiques des migrants***

Cette focale sur les pratiques des migrants se justifie de plusieurs façons. Entrer par les pratiques, c'est d'abord se donner les moyens de saisir l'action publique « sur le vif », en tenant compte des autres éléments du contexte. La « réussite » des dispositifs d'insertion par exemple ne dépend pas que des techniques ou des procédures mises en œuvre, mais aussi des contextes économiques locaux (IGA, 2013) et du carnet d'adresses des travailleurs sociaux (Urba-Rom, 2012). Ensuite, il paraît difficile de comprendre les effets sociaux de l'action publique sans chercher à analyser dans le détail la façon dont les destinataires composent avec cette dernière. Cette attention portée aux usages implique une observation fine des situations de face-à-face avec des acteurs institutionnels, ce qui permet de repérer différents types de stratégies communicationnelles, ou de pratiques quotidiennes révélant l'existence de formes moins visibles de résistance, de neutralisation ou d'appropriation de l'action publique ou encore de soumission car les migrants « roms » ne résistent pas toujours à la violence institutionnelle. Outre les pratiques en elles-mêmes, ce sont donc les conditions de possibilité de ces dernières qu'il s'agit d'identifier et d'analyser en mettant l'accent à la fois sur les opportunités liées au contexte, sur les capitaux, social, économique, culturel, mobilisés par les migrants, et sur les compétences de ces derniers. Comprendre les pratiques, c'est aussi, dans la mesure du possible, chercher à en saisir les finalités en étudiant les discours de justification des enquêtés et, plus largement, le rapport des intéressés aux institutions. L'enjeu de cette démarche compréhensive est double : d'une part, déterminer dans quelle mesure l'action publique est prise en compte dans les choix stratégiques des migrants qui peuvent aussi dépendre d'autres facteurs d'ordre familial ou économique comme on l'a souligné plus haut ; d'autre part, savoir comment les schémas de perception, de réflexion et d'action sont éventuellement transformés par l'action publique et ses dispositifs. Enfin, observer les pratiques, c'est pouvoir analyser finement les relations entre les individus et les institutions. Il s'agit bien sûr des interactions immédiates comme on l'a signalé plus haut, mais aussi des transformations que peuvent connaître les pratiques sociales dans la durée. À la suite de B. Lahire (2012), on peut focaliser l'attention sur les contextes familiaux afin de voir comment ces derniers se trouvent, ou non, en phase avec les normes et les valeurs des acteurs institutionnels et/ou associatifs. Ce qui implique de se documenter sur l'arrière-plan social et familial, ainsi que sur le rapport aux institutions dans la durée des familles auxquelles appartiennent les enquêtés.

Axer la recherche sur les pratiques paraît donc indispensable pour qui veut comprendre dans le détail les effets sociaux de l'action publique et les processus d'intégration sociale. Cette position de

recherche pose toutefois des problèmes concrets : sur quelles pratiques doit-on concrètement se concentrer lors des enquêtes de terrain pour observer les interférences entre l'action publique et les conduites individuelles ou collectives ? Comment peut-on construire un cadre de collecte de données qui soit suffisamment cohérent pour permettre la comparaison des données, compte tenu du fait de la singularité des pratiques observées ?

### *De l'observation des modes de vie à la reconstitution des trajectoires de vie des migrants*

Plutôt que d'examiner les modes de vie en général comme nous l'avions prévu au départ, nous avons assez rapidement décidé de focaliser notre attention sur quelques aspects de la vie quotidienne : l'accès au logement ; l'accès aux ressources économiques ; la vie sociale et la mobilité. Ces aspects nous ont semblé pertinents pour notre recherche parce qu'au centre des préoccupations quotidiennes des individus, ils constituent aussi des domaines privilégiés de l'action publique. Dans le domaine du logement par exemple, les interventions publiques sont multiples : évacuations de squat ou de terrains ; projets d'hébergement mis en place à l'échelle locale, politiques nationales d'habitat social. Ainsi, le logement, mais on peut faire la même observation à propos de l'accès à l'emploi et aux aides sociales, ou encore à propos de la mobilité géographique, apparaît comme un analyseur pertinent des interférences de l'action publique avec les pratiques sociales. L'examen des formes de socialisation fournit quant à lui d'autres éclairages. D'abord, il permet d'appréhender la part du capital social sous ses différentes formes, c'est-à-dire familial et extra-familial, dans l'accès au logement, aux ressources économiques et dans la mobilité aux différentes échelles. Ensuite, il peut servir à documenter des facettes non envisagées jusqu'alors de la vie quotidienne, à savoir les politiques publiques comme vecteur de transformation des positions et des relations sociales au sein des groupes d'appartenance.

Cette partition de la vie quotidienne au regard des fonctions élémentaires – se loger, gagner de l'argent, se socialiser – est peut-être pratique mais elle n'en reste pas moins artificielle car ces domaines sont évidemment profondément imbriqués dans la réalité. La mobilité géographique, par exemple, peut être largement déterminée par les possibilités de logement ou d'hébergement, qui dépendent elles-mêmes des réseaux familiaux et par conséquent des formes de socialisation. En outre, si l'enquêté décide de changer de pays ou de ville, c'est peut-être parce qu'il veut se rapprocher de parents ou de proches et qu'il compte sur de nouvelles opportunités économiques. Que faut-il par conséquent observer lors des enquêtes de terrain pour tenir compte de ces fils qui relient intimement les différents domaines de la vie quotidienne ?

La réponse est assez simple : c'est l'enquêté lui-même car, au gré des années, c'est bien ce dernier qui conçoit et qui met en œuvre des stratégies pour accéder au logement, gagner de l'argent, maintenir ou construire de nouvelles relations sociales en tenant compte, à la fois de ses aspirations, de son expérience et de son capital personnel, sans oublier le contexte d'action. Il nous faut donc cibler notre attention sur l'enquêté et sa trajectoire personnelle, une trajectoire qui, rappelons-le, ne dépend pas que de lui et de ses désirs, mais qui est aussi déterminée par l'environnement social, économique et institutionnel. Encore faut-il préciser que, de même que pour les modes de vie, ce n'est pas la trajectoire ou le parcours de vie dans son ensemble qui nous intéresse, mais bien les processus d'accès au logement et aux ressources économiques, ainsi que les modes de socialisation et les formes de mobilité et d'ancrage. De ce point de vue, les trajectoires ne sont pas notre objet

de recherche, mais plutôt un cadre, à la fois pour analyser les interconnexions entre les différents domaines de la vie quotidienne et pour collecter les données de terrain.

Faut-il collecter des récits de vie, ou opter pour la reconstitution des trajectoires de vie à partir de données éparses, le plus souvent des observations ou des entretiens, formels ou informels? Les récits de vie ont l'avantage de fournir des données de première main tout en donnant accès aux cadres de pensée puisqu'ils impliquent que les enquêtés livrent une lecture personnelle de leur existence et qu'ils fassent, ce faisant, montre de réflexivité. Mais ces derniers peuvent consciemment ou inconsciemment omettre certains aspects des pratiques ou des éléments contextuels qui sont pourtant importants pour comprendre les effets de l'action publique. Outre le recueil de la parole des enquêtés, le chercheur doit donc aussi s'attacher à observer les pratiques dans leur contexte et les analyser. C'est ce travail d'écriture et de reconstitution de faits, que nous avons privilégié dans notre programme en invitant les chercheurs de notre équipe à reconstituer les trajectoires de vie des personnes enquêtées. Ce choix a un avantage pratique qui plus est, car la reconstitution peut suivre une trame ou un guide fixé à l'avance, ce qui garantit un niveau de documentation à peu près égal pour toutes les thématiques tout en facilitant le travail d'analyse et de comparaison des données.

### ***Mobiliser le comparatisme pour passer du particulier au général***

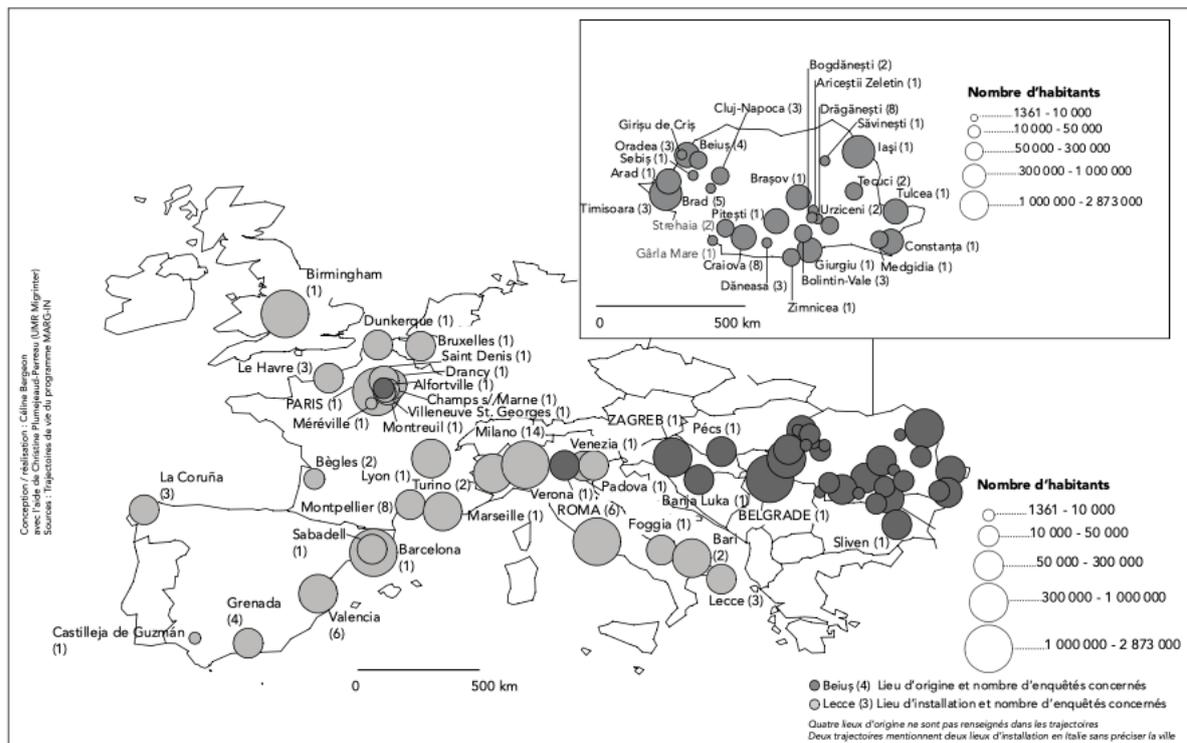
La démarche empirique pose deux problèmes majeurs : l'interprétation des cas particuliers et la montée en généralité. En ce qui nous concerne, ces difficultés sont redoublées par le fait que nous cherchons à mesurer les effets sociaux de l'action publique et à évaluer les processus d'interaction, par définition non quantifiables, entre l'action publique et les dynamiques sociales. Or, si nous devons renoncer à prendre la mesure des effets matériels des politiques en direction des migrants « roms », il nous faut bien chercher à construire des hypothèses à partir de nos données de terrain, et ce grâce à un protocole suffisamment rigoureux pour assurer la scientificité de nos résultats. C'est pourquoi, à la démarche quantitativiste sur laquelle se fonde l'évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté ces dernières décennies (Duflo, 2010), nous avons décidé d'opposer la démarche idéal-typique de la tradition sociologique wébérienne. Conformément à la démarche idéal-typique, nous privilégions l'approche comparative. Nous cherchons notamment à identifier des similarités et des différences dans les phénomènes observés. Bien sûr, nous sommes particulièrement attentifs aux effets de contexte car ce sont bien les éléments contextuels qui, avec les compétences et les capitaux personnels, déterminent les possibilités d'action des individus, comme cela a été indiqué plus haut.

Dans l'approche comparative, l'identification des similitudes et des différences implique d'étudier des processus similaires dans des contextes variés (Detienne, 2000). Nous avons donc décidé de travailler sur trois pays : la France, l'Italie et l'Espagne. Dans ces trois pays, en effet, les « bidonvilles roms » sont, comme les activités de rue et la mendicité, à l'origine de problèmes publics locaux. Mais en Italie et en France, les acteurs institutionnels ont pu conduire des politiques spécifiques, en particulier à l'échelle nationale (cf., entre autres, Legros, Vitale, 2011), alors que ce n'est pas le cas jusqu'à présent en Espagne où les migrants « roms » ont principalement affaire aux services de droit commun (Bergeon, Lagunas et Torres, 2021). L'Espagne constitue pour cette raison un contrepoint possible aux cas français et italien. Les trois pays présentent par ailleurs des systèmes de protection sociale différents. La comparaison est donc un bon moyen pour voir dans quelle

mesure et comment l'État social peut interférer avec les pratiques et les stratégies des migrants dans des domaines tels que l'accès au soin ou l'insertion professionnelle. De plus, nous avons décidé d'enquêter (figure 1) aussi bien dans des régions métropolitaines (Paris, Lille, Marseille, Bordeaux, Rome, Milan, Turin, Barcelone) que dans des petites villes (moins de 20 000 habitants), comme Romano di Lombardia, à une vingtaine de kilomètres au sud de Bergame dans la région de Milan, sans oublier les agglomérations de taille intermédiaire (Lecce, Séville, Valence, Cordoba, Grenade, Malaga, Le Havre, Poitiers).

En travaillant ainsi sur des contextes urbains variés, notre objectif est d'abord de mesurer l'influence des structures urbaines sur les stratégies résidentielles, que l'on songe aux possibilités d'accès au marché du logement, ou encore à l'existence de marges urbaines telles que les délaissés autoroutiers et les friches industrielles en lien avec la morphologie et l'histoire économique des villes. Outre les structures urbaines, ce sont les tissus économiques locaux qui diffèrent, ce qui ne peut qu'influer sur les possibilités effectives d'insertion comme nous l'avons noté plus haut et, par conséquent, sur les comportements des migrants. Ainsi, les économies métropolitaines possèdent d'importants gisements d'emplois précaires dans le BTP et les services. À l'inverse, dans les villes de taille intermédiaire, les opportunités sont plus restreintes. Les petits centres urbains offrent quant à eux des débouchés non négligeables dans l'agriculture, en tout cas dans les régions méridionales de l'Italie et de l'Espagne avec l'agrumiculture et la culture sous serre, deux secteurs qui recrutent de nombreux travailleurs précaires, souvent étrangers, non déclarés et très mal payés (Ciniero, 2013, à propos de l'Italie).

Figure 1. – Lieux d'origine et lieux d'installation des enquêtés du programme MARG-IN



Enfin, les terrains sélectionnés diffèrent dans les politiques mises en œuvre. Même si les politiques d'évacuation des bidonvilles et des campements prédominent aujourd'hui, les métropoles et les grandes villes se caractérisent par la diversité des dispositifs mis sur pied, tandis que les dispositifs

dédiés sont rares dans les villes plus petites. En revanche, l'accès aux droits sociaux et aux acteurs associatifs y est parfois plus aisé que dans les grandes métropoles. Cela peut influencer les choix résidentiels des migrants (Cousin et Legros, 2014 ; Bergeon\*), la mise en concurrence des territoires et de leurs ressources constituant en effet le fondement de la logique migratoire (Tarrus, 2002; Waldinger et Fitzgerald, 2004). Aussi peut-on chercher non seulement à repérer des invariants et des divergences dans les phénomènes observés, mais aussi à voir comment les migrants cherchent à tirer avantage de la pluralité des contextes pour concevoir et faire évoluer leur stratégie migratoire.

## **Présentation des enquêtés**

Au total, 75 trajectoires ont été réalisées au lieu de 200 comme nous l'avions prévu au démarrage de notre recherche, en 2015. Cette révision à la baisse de l'échantillon s'explique par des difficultés pratiques, que celles-ci soient liées à l'accès aux personnes en situation précaire, lequel n'est jamais aisé qu'il s'agisse de migrants « roms » ou non, ou à des considérations d'ordre financier. En effet, l'ethnographie, qui demande un temps long d'observation et d'analyse, reste difficile à financer en dehors de la thèse de doctorat et de la recherche effectuée par des statutaires. Comme indiqué dans notre proposition scientifique, notre recherche s'appuie à la fois sur un traitement manuel des trajectoires et sur un traitement statistique afin d'obtenir des éléments de caractérisation sociodémographiques des enquêtés. À cette fin, nous avons demandé aux auteurs des trajectoires de remplir un « masque » (tableur excel) détaillant quelques caractéristiques générales des enquêtés concernant leur nationalité, leur logement, leur famille, leur activité économique et leurs revenus dans les régions d'installation. Ces tableurs ont ensuite fait l'objet d'une analyse statistique et cartographique réalisée en 2019 par trois étudiantes<sup>2</sup> du master « Migrations internationales » (UMR MIGRINTER, CNRS, université de Poitiers), sous la direction de Céline Bergeon. Les lignes suivantes s'appuient pour partie sur ce travail, ainsi que la plupart des figures insérées dans le texte sous la forme d'un porte-folio.

### *Description de l'échantillon*

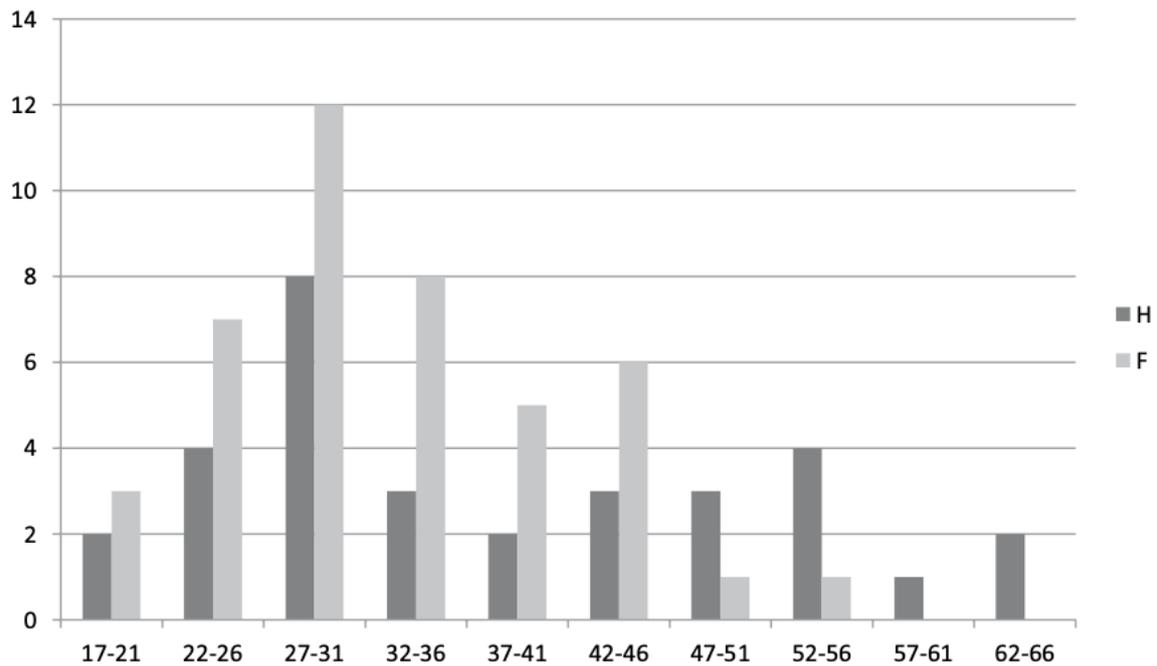
L'analyse comparative porte donc sur un corpus de 75 trajectoires de migrants « roms » implantés en France (29 trajectoires), en Italie (30) et en Espagne (16). Avec 42 femmes et 33 hommes, le corpus est plutôt équilibré, ce qui s'explique par les critères de sélection au démarrage du projet, l'idée étant de diversifier le plus possible les profils des personnes enquêtés. L'âge des migrants (figure 2) varie également beaucoup avec des enquêtés d'une vingtaine d'années pour les plus jeunes, contre la soixantaine pour les plus vieux (l'enquêté le plus âgé est né en 1951). Nous avons concentré notre attention sur les actifs, car, c'est, en principe, davantage à eux qu'aux personnes âgées et aux enfants, que revient la charge de subvenir aux besoins de la famille<sup>3</sup>.

---

<sup>2</sup> Laura Bouillette, Élisabeth Ceyral et Maud Depin-Rouault.

<sup>3</sup> Dans le cadre du programme MARG-IN, une étude de cas portant spécifiquement sur les migrants « roms » âgés a été confiée à Nasser Tafferant et à Claudio Bolzman (Tafferant et Bolzman, 2019).

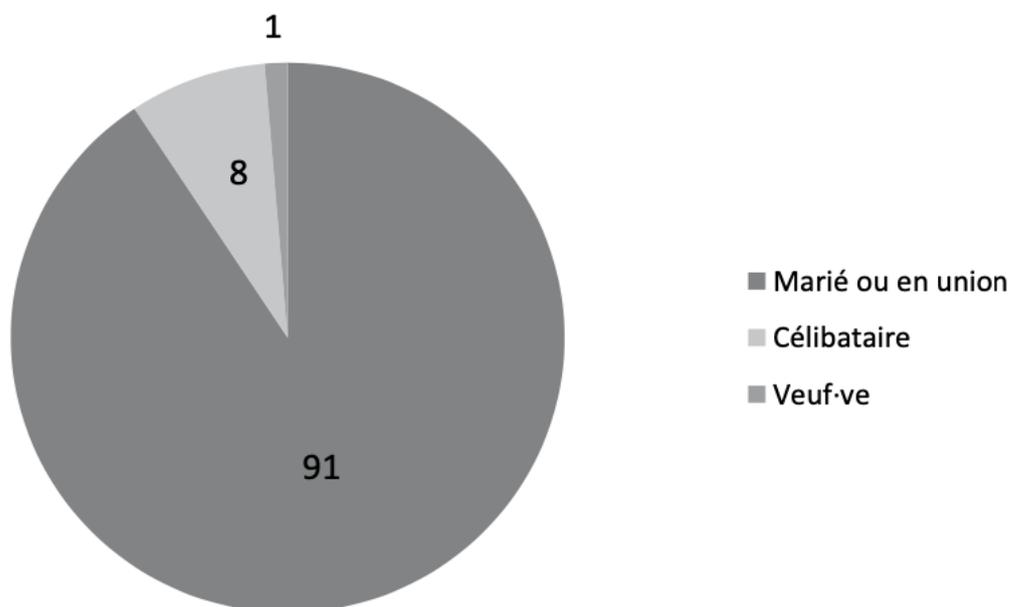
Figure 2. – Âge des enquêtés en 2017



Source : Trajectoires de vie – Programme ANR MARG-IN, 2019.

La très grande majorité des enquêtés (figure 3) sont mariés officiellement ou « traditionnellement », c'est-à-dire sans passer devant le maire, le célibat des autres enquêtés s'expliquant par des raisons diverses et variées : de jeunes adultes demeurant chez leurs parents en attendant le mariage, des personnes séparées ou divorcées. Les personnes vivant seules restent toutefois un cas exceptionnel avec une seule enquêtée sur 75. Notons au passage que bien souvent les enquêtés se sont mariés jeunes, voire très jeunes puisque nombre d'enquêtés ont 15 ans voire moins au moment de leur mariage. S'agit-il de mariages forcés ? Les enquêtés, hommes et femmes confondus, ne se prononcent pas forcément sur ce point mais c'est une possibilité quand les enfants ont moins de 15 ans, *a fortiori* quand ils ont 12 ans comme c'est le cas de Mihai, qui vit, avec sa famille, à Grenade (Beluschi-Fabeni\*). Dans le même ordre d'idées, les jeunes qui, au cours d'une relation amoureuse, ont eu un enfant peuvent être contraints au mariage par leurs proches (*Pasta, 2018b*). Les séparations et les remariages sont aussi monnaie courante parmi les enquêtés, et ce pour les femmes comme pour les hommes.

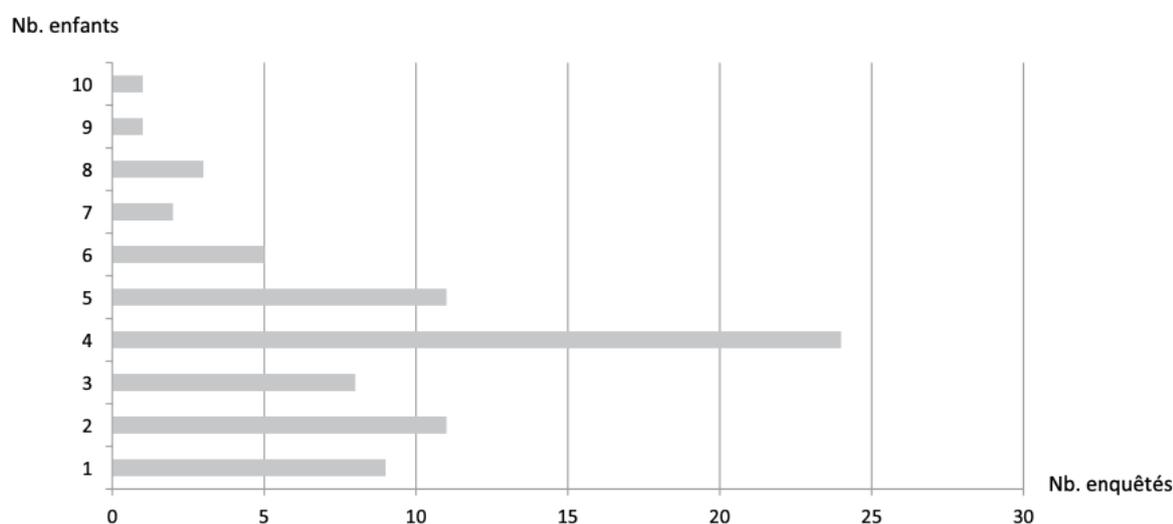
Figure 3. – Situation matrimoniale déclarée par les enquêtés



Source : Trajectoires de vie – Programme ANR MARG-IN, 2019.

Enfin, la grande majorité des enquêtés (figure 4) a des enfants (66 enquêtés sur 75). On compte assez peu de familles nombreuses avec 12 familles de plus de 4 enfants et 5 familles qui dépassent 6 enfants. Pour le reste, il s'agit plutôt de familles assez petites, avec 3 enfants (25 enquêtés), voire moins (20) par famille.

Figure 4. – Nombre d'enfants déclarés par les enquêtés



Source : Trajectoires de vie – Programme ANR MARG-IN, 2019.

### *Provenances et conditions de vie dans les régions d'origine*

Si, pour élargir le champ de notre recherche, nous avons décidé d'enquêter quelques personnes en provenance de Bulgarie et des Balkans (Croatie et Bosnie), la très grande majorité des enquêtés sont roumains, conformément à notre projet de départ. En Roumanie, les enquêtés viennent de

toutes les régions de Roumanie, à l'exception de deux d'entre elles : le Maramures et la Bucovine, dans le Nord de la Roumanie (figure 1). Quelques enquêtés, 7 pour être précis, vivaient en milieu rural. Plus nombreux cependant sont ceux qui viennent de la ville : une trentaine résidait dans des petites villes (moins d'une dizaine de milliers d'habitants), une vingtaine dans des villes de taille moyenne ou de rang intermédiaire, et la quinzaine restant dans des capitales régionales comme Constanta, premier port de Roumanie, ou Cluj, en Transylvanie, qui comptent respectivement 450000 et 320000 habitants au début des années 2010. Ainsi, tous les niveaux de l'armature urbaine sont représentés dans l'échantillon, à une exception près cependant : Bucarest, ce qui ne veut évidemment pas dire que Bucarest n'est pas un pôle d'émigration puisqu'on trouve aussi dans les villes d'Europe occidentale des migrants « roms » originaires de la capitale roumaine (Cousin *et al.*, 2020, à propos de la région parisienne).

Dans les régions d'origine, il ne faut pas imaginer des gens vivant dans des cabanes ou dans la rue, même si l'on compte parmi les enquêtés des personnes qui ont vécu dans des conditions particulièrement difficiles ou qui ont connu la faim. Dans leur grande majorité, les enquêtés ont des logements, des maisons le plus souvent, mais aussi parfois des appartements, par exemple dans des immeubles construits pendant la période communiste. Les logements sont plus ou moins confortables. Par exemple, Georgita qui vit aujourd'hui à La Corogne, en Espagne, a passé son enfance dans une maison sans chauffage avec seulement 2 pièces pour 9 enfants (Galdo, 2017), tandis qu'Ivan, qui séjourne régulièrement en Italie pour y réaliser des travaux maraîchers, en particulier la récolte des tomates, a une grande maison qu'il a héritée de ses parents en Bulgarie (Ciniéro, 2017e).

Les activités économiques en Roumanie n'ont pas fait l'objet d'un recensement systématique dans notre enquête. Le survol des trajectoires permet toutefois de se faire une idée générale sur la question. Plusieurs enquêtés, à moins qu'il ne s'agisse de leurs parents, ont travaillé dans l'industrie et dans les services. L'un d'entre eux a même été cadre : Dumitru qui a dirigé jusqu'à 120 personnes dans une entreprise avant de partir en migration en Espagne, puis à Paris (Maestri, 2017a). Comme tant d'autres, ces personnes ont subi de plein fouet la transition libérale qui, à partir des années 1990, a conduit à la fermeture de nombreuses entreprises et à la destruction de nombreux emplois. Au chômage, les enquêtés se sont alors tournés vers le secteur informel : la récupération et la revente d'objets, la ferraille notamment, le commerce de détail (souvent ambulants), parfois la contrebande avec les pays voisins et ce quel que soit le milieu géographique, car les campagnes ont autant été touchées que les centres urbains et industriels par les transformations économiques en lien avec la transition libérale.

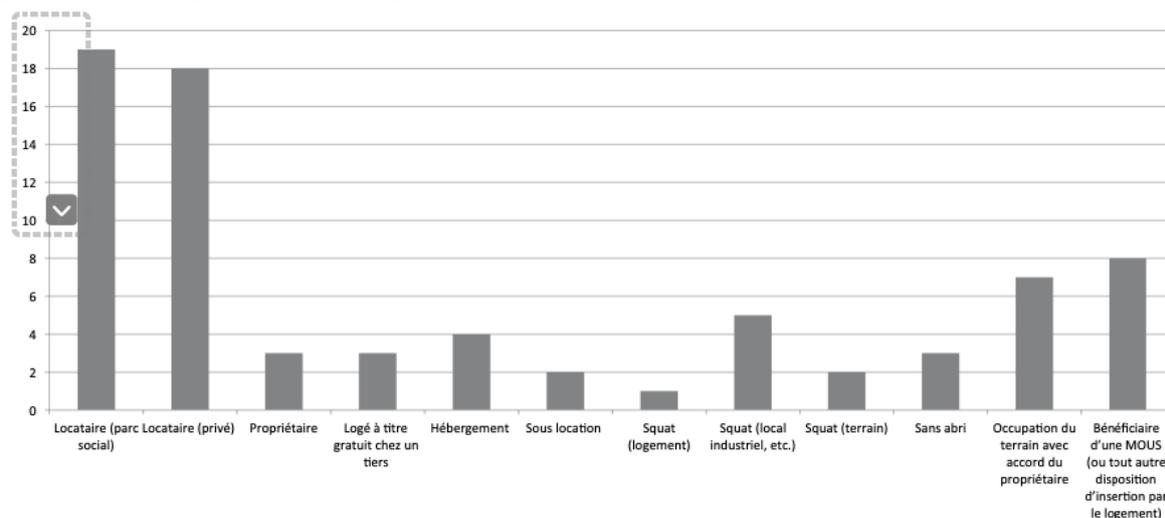
### ***Principales destinations et conditions de vie dans les pays d'accueil***

Les destinations sont aussi variées que les régions d'origine (figure 1). L'installation en pleine campagne concerne un cas : celui d'Ivan (Ciniéro, 2017e) qui travaille dans le maraîchage dans les Pouilles, dans le Sud de l'Italie. Même si certains d'entre eux ont commencé leur parcours migratoire avec un contrat de travail sur des exploitations agricoles, notamment en Espagne méridionale où les cultures sous serre et les plantations d'agrumes sont un gisement d'emplois de premier ordre pour les immigrés, la destination privilégiée par nos enquêtés reste la ville cependant, et plus précisément la grande ville. La répartition des enquêtés suit donc le mouvement général, car c'est dans les régions métropolitaines que se concentrent la majorité des migrants « roms ». En

France, par exemple, c'est en Île-de France que sont implantés la majorité des bidonvilles attribués à des migrants « roms » (Cousin *et al.*, 2020).

Si les parcours migratoires sont toujours singuliers, ils s'inscrivent néanmoins dans des courants migratoires plus vastes. À Milan, par exemple, nombreux sont les « Roms » originaires de Drăgănești et de ses environs. À Valence, en Espagne, F. Torres et M. Monsell notent que les migrants « roms » viennent principalement de deux régions : la Dobrodgea et la Galati. Les Roms de la Dobrodgea s'installent à Valence dès 2004 tandis que les premiers migrants originaires de Galati n'arriveront que deux ans plus tard (Torres Pérez et Monsell Liern, 2017). Plus généralement, la mobilité des enquêtés semble obéir au schéma suivant : dans les années 1990, l'Allemagne et la Pologne sont des destinations privilégiées pour les enquêtés qui sont aussi nombreux à effectuer des séjours, souvent saisonniers, dans les pays voisins (Hongrie, Yougoslavie notamment) puis c'est au tour de la France, de l'Italie et de l'Espagne, une tendance qui va s'amplifier avec l'intégration progressive de la Roumanie à l'espace européen : la suppression des visas en 2002 et l'adhésion de la Roumanie à l'UE en 2007, et ce quand bien même, il faut le souligner, nombre d'enquêtés avaient déjà fait l'expérience de la migration en Europe occidentale auparavant.

Figure 5. – Statut d'occupation déclaré par les enquêtés en Espagne, France, Italie (attention, des enquêtés ont parfois déclaré plusieurs types de logement, donc plusieurs statuts d'occupation)

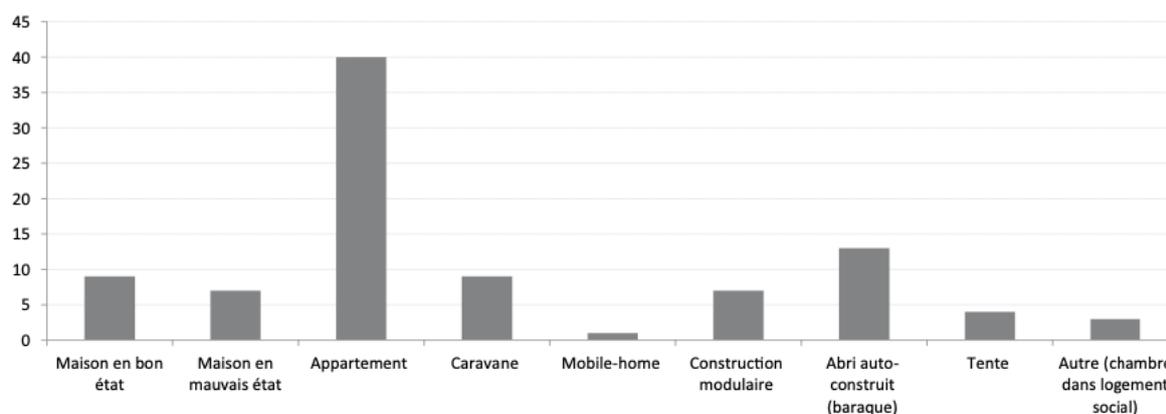


Source : Trajectoires de vie – Programme ANR MARG-IN, 2019.

Dans les villes d'installation, les enquêtés ont tous connu la « galère », c'est-à-dire la mendicité et les activités de rue ou encore la collecte et la revente de produits recyclages pour gagner un peu d'argent, ainsi que la sous-location, le squat et la construction d'abris de fortune pour se loger, mais, dans la majorité des cas, leur situation s'est peu ou prou améliorée sur le plan des statuts d'occupation (figure 5). Toujours sur le plan du logement (figure 6), on compte encore des gens vivant dans des abris de fortune (14 personnes) ou des logements insalubres (6), ou des caravanes (9). Certaines personnes sont même à la rue ou vivent sous tente (4 enquêtés). Cependant, près de la moitié des enquêtés habitent désormais des logements ordinaires, dotés d'un niveau minimal de confort. En ce qui concerne les ressources économiques aussi, la tendance semble à la normalisation (figure 6). Certes un tiers des enquêtés ont des activités non déclarées : souvent la

biffe et la ferraille, quelques emplois au noir dans l'aide à domicile, pour les femmes, dans le bâtiment, pour les hommes, certains enquêtés pouvant aussi monter leurs propres affaires, dans la vente de voitures d'occasion par exemple, ou encore dans le secteur du transport, mais de plus en plus nombreux sont désormais ceux qui ont des contrats de travail. Sur le marché du travail déclaré, les migrants occupent les postes les moins valorisés. Les hommes ont des emplois peu ou pas qualifiés dans le nettoyage et la gestion des déchets, dans le bâtiment, dans la boucherie et dans la restauration, tandis que les femmes, notamment en Italie, travaillent davantage dans le secteur de l'aide à la personne. À l'exception de quelques contrats à durée indéterminée (CDI), il s'agit plutôt de contrats précaires et à temps partiel quand il ne s'agit pas de contrats aux marges de la légalité, comme Antonio Ciniero le montre bien à propos des emplois saisonniers dans l'agriculture dans la région des Pouilles, en Italie (Ciniero, 2019), ou encore Stefano Pasta, à propos de certains contrats délivrés par des coopératives de travail dans le bâtiment, dans la région de Milan (Pasta, 2017b). Dans ce cas, les migrants « roms » sont parfois contraints par leurs entrepreneurs de signer, en même temps que des contrats d'embauche, des lettres de démission évitant ainsi à leurs futurs patrons d'engager des frais de licenciement (*ibid.*). Enfin, certains migrants n'intègrent pas le marché de l'emploi salarié dans les régions d'installation. C'est le cas notamment de Viktor et de ses proches, qui, alternant les séjours en Roumanie et à Lecce, dans le Sud de l'Italie, ont d'abord travaillé dans l'agriculture et dans la restauration avant de se rabattre sur la mendicité du fait de la concurrence accrue d'autres migrants, souvent originaires d'Afrique subsaharienne, sur le marché de l'emploi précaire (Ciniero, 2017a).

Figure 6. – Type de logement occupé par les enquêtés en Espagne, France et Italie (attention, plusieurs types de logement peuvent être déclarés simultanément)

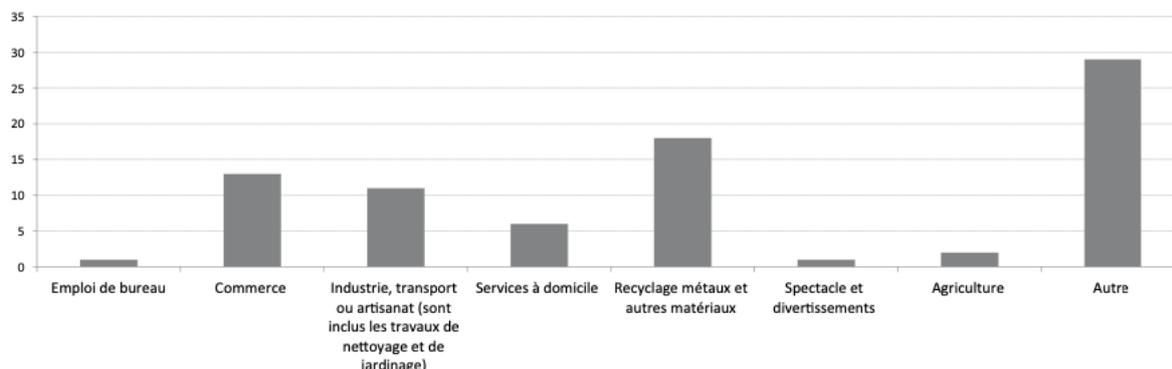


Source : Trajectoires de vie – Programme ANR MARG-IN, 2019.

Les revenus que les enquêtés tirent de leurs activités déclarées et/ou non déclarées sont, dans la grande majorité des cas complétés par des aides sociales de diverses natures (figure 8) : le logement en premier (39 enquêtés), suivi par les allocations familiales (35) et les aides octroyées dans le cadre de l'insertion économique (21). L'accès aux droits est largement lié à l'accès à l'emploi déclaré et à la domiciliation dont les équivalents sont l'*empadronamiento*, en Espagne, et la *residenza*, en Italie. Les migrants ont aussi pu bénéficier de mesures d'insertion, mais pas toujours et dans des proportions

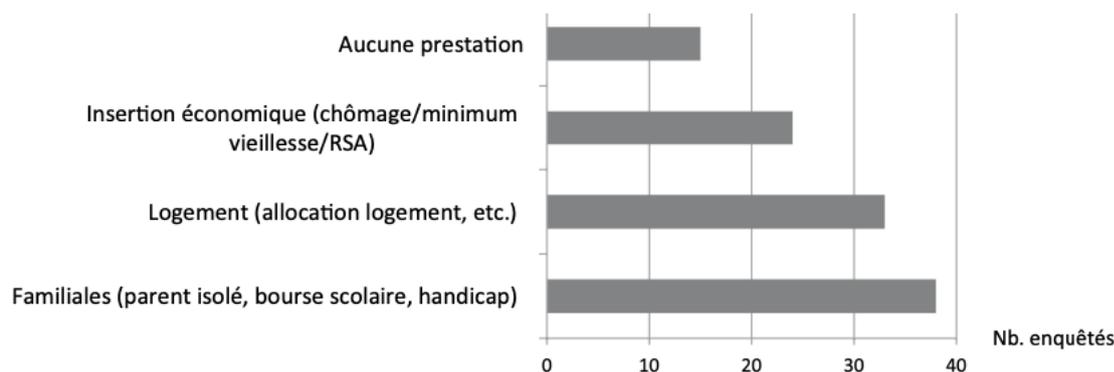
différentes selon les pays : en France et en Italie, la part des enquêtés ayant bénéficié de tels dispositifs dépasse la moitié, tandis qu'elle est seulement du quart, en Espagne (figure 9).

Figure 7. – Principales branches d'activités déclarées par les enquêtés en Espagne, France, Italie (la pluriactivité caractérisant un grand nombre de trajectoires, plusieurs branches ont pu être déclarées)



Source : Trajectoires de vie – Programme ANR MARG-IN, 2019.

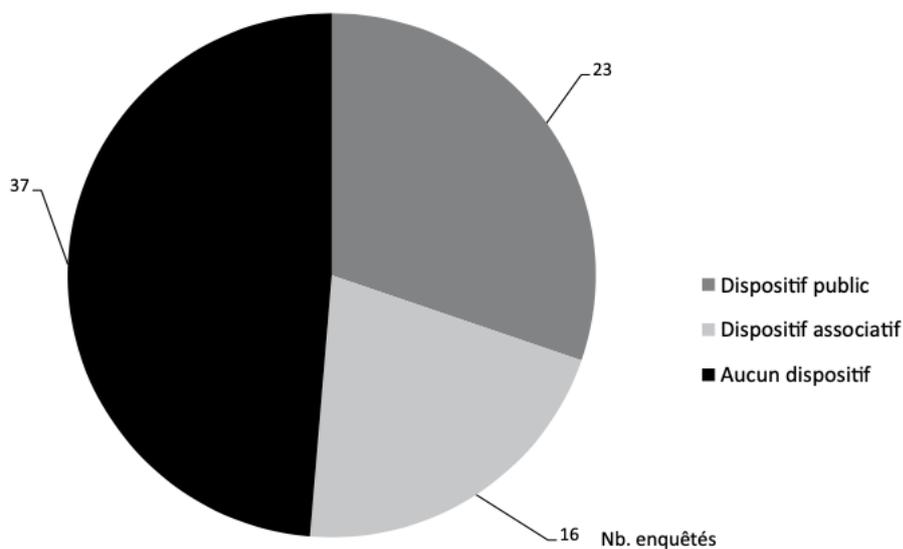
Figure 8. – Prestations perçues déclarées par les enquêtés en Espagne, France, Italie



Source : Trajectoires de vie – Programme ANR MARG-IN, 2019.

Ainsi, grâce aux emplois et à l'activité informelle, sans oublier les prestations sociales quand ils arrivent à y accéder, les migrants « roms » enquêtés semblent pour la plupart subvenir tant bien que mal à leurs besoins quotidiens. Certains parviennent même à épargner de l'argent pour réaliser des projets immobiliers, mais cela exige des sacrifices financiers de leurs parts. La plupart du temps, ces sacrifices se font au détriment de la qualité de la vie dans les régions d'installation, les économies qui sont souvent réalisées sur le budget logement (Asséo *et al.*, 2015), servant à financer les projets immobiliers dans les pays d'origine.

Figure 9. – La fréquentation des dispositifs d'assistance sociale et/ ou d'insertion économique (attention, l'enquête ayant porté sur l'ensemble du parcours migratoire, des enquêtés ont pu bénéficier de plusieurs dispositifs)



Source : Trajectoires de vie – Programme ANR MARG-IN, 2019.

### ***Les rapports entre les chercheurs et les enquêtés***

Enfin, il faut dire quelques mots des rapports entre les enquêtés et les chercheurs qui ont reconstitué leurs trajectoires. Sans doute, en effet, les chercheurs ne rencontrent pas par hasard ceux qui deviendront leurs principaux interlocuteurs et parfois leurs informateurs. La question n'est toutefois pas d'ouvrir ici la « boîte noire » des relations entre les chercheurs et leurs enquêtés, mais de rappeler brièvement les conditions dans lesquelles le lien a pu être établi car, au travers de ces conditions, c'est le lien entre les enquêtés et leur environnement qui se trouve révélé : ces derniers ont-ils depuis longtemps des liens avec les associations de soutien, avec les services sociaux et, plus largement, avec les pouvoirs public et les *Gatjés*, c'est-à-dire les « Non-Roms » en Romanes, la langue des Roms ? Si c'est le cas, notre échantillon n'est-il pas biaisé, puisque, en fin de compte, nous nous serions limités à enquêter auprès de personnes qui ont peu ou prou amorcé un processus d'intégration alors que les migrants qui se trouvent le plus à l'écart des associations et de la société locale, restent, pour ainsi dire, hors de notre portée ? Par exemple, notre échantillon ne comporte pas de travailleurs détachés ou encore de personnes qui viennent passer quelques mois seulement chez leurs parents émigrés en Europe occidentale. Or, la situation paraît assez fréquente chez les Roms, comme chez les non-Roms, d'ailleurs.

Il y a bien sûr quelques exceptions, mais les chercheurs qui ont écrit des trajectoires de vie ont rarement rencontré les enquêtés dans le cadre du programme MARG-IN. Le plus souvent, les liens sont anciens, le contact ayant été pris au moment de la thèse de doctorat ou de programmes de recherche antérieurs. Dans d'autres cas, le lien a été établi lors d'actions militantes, que cela soit au moment de l'installation d'un bidonville ou lors d'une évacuation de terrain. Les actions militantes peuvent aussi avoir débouché sur des programmes d'action dans lesquels certains chercheurs ont été embauchés. Grégoire Cousin a, pendant plusieurs années, travaillé à l'ERRC (Europa Roma Rights Center) comme juriste, sa mission étant de monter des dossiers de recours contre les mesures d'expulsion et d'éloignement dans les bidonvilles « roms » de Seine- Saint-Denis. C'est à

cette occasion qu'il a rencontré ses futurs enquêtés. Marion Lièvre, qui sera recrutée comme Ingénieur de Recherche (ou « postdoc. » pour reprendre une expression en cours dans le monde universitaire) par le programme MARG-IN en 2015, a d'abord accompagné des collectifs de soutien aux migrants « roms » de Montpellier car elle parlait couramment roumain. Puis elle a été embauchée comme médiatrice à la CIMADE<sup>4</sup>, cette organisation ayant été missionnée par les pouvoirs publics pour intervenir auprès des habitants des bidonvilles de l'agglomération. Enfin, certains enquêtés sont eux-mêmes membres d'associations, à l'image de Dumitru et de Mihaela qui militent à La Voix des Roms par exemple (*Maestri, 2018a et d*), ou encore de Cristina (*Clavé-Mercier, 2017a*). D'autres encore sont impliqués dans des programmes d'action sociale au sein desquels ils effectuent éventuellement un service civique (*Maestri, 2018a, b, c, d, e, f*). Il y a, enfin, de nombreux enquêtés qui gravitent autour des associations locales, sans doute parce qu'ils y voient une protection possible dans un contexte plutôt hostile du fait, en particulier, de la violence des institutions à leur endroit, ou parce qu'ils y voient une opportunité de profit (Manzoni, 2018).

Ces quelques remarques suffisent à montrer à la fois la proximité de nombreux enquêtés avec la société civile locale, voire avec les pouvoirs publics locaux, et le rôle décisif qu'ont pu jouer des associations dans la rencontre entre les chercheurs et leurs futurs enquêtés, comme si, *in fine*, c'étaient un peu les protégés des associations auxquels les chercheurs avaient accès ou alors ceux, qui parmi les migrants, ont suffisamment de charisme ou de personnalité pour se faire remarquer. Certains enquêtés entrent incontestablement dans cette catégorie. Il peut s'agir d'hommes, comme Şefule en région parisienne (*Cousin, 2017a*) et Stelian, au Havre (*Le Marchand, 2018b*), ou de femmes. Ainsi, à Milan, Alina fait, en raison de ses compétences interculturelles et relationnelles plutôt remarquables, incontestablement partie des interlocuteurs privilégiés des soutiens extérieurs et des journalistes (*Pasta, 2018d*).

En fin de compte, n'aurions-nous réussi à enquêter que des personnes plutôt bien intégrées ? Cette hypothèse doit être nuancée, et ce pour plusieurs raisons. D'abord, tous les enquêtés ne sont pas des leaders ou des personnalités remarquables. Notre échantillon compte aussi de nombreuses personnes en situation subalterne au sein de leur famille, des épouses qui n'ont d'autre choix que celui de se plier aux ordres de leur mari ou de leur belle-famille, et aussi des hommes qui, souvent parce qu'ils ne sont pas mariés ou qu'ils sont jeunes, inscrivent leurs pas dans ceux de leurs aînés. Ensuite, les militants ou les médiateurs qu'ont pu être à certains moments de leur vie certains chercheurs du programme comme Grégoire Cousin ou Marion Lièvre, ont été amenés à établir des liens avec de nombreux habitants des bidonvilles et pas seulement avec les leaders ou leurs proches. Et c'est parmi ces personnes qui se trouvent en dehors de l'entourage de leaders éventuels, qu'ont aussi été choisis les enquêtés. Enfin, des chercheurs sont allés à la rencontre de personnes qui vivaient très à l'écart de la société locale. Ainsi, Antonio Ciniero est allé passer quelques jours dans le « ghetto bulgare » de Borgo Mezzano, petite bourgade près de Foggia, dans l'arrière-pays de Bari, avec des travailleurs sociaux et des militants associatifs. Et c'est là, dans le « ghetto bulgare », qu'il a rencontré Ivan (*Ciniero, 2017e*). Dans le même ordre d'idées, il s'est rendu à Lecce où il a discuté à plusieurs reprises avec Viktor et Marie qu'il a rencontrés aux heures chaudes de la journée, alors qu'ils déjeunaient et se reposaient à l'ombre des arbres, dans l'un des parcs de la ville (*Ciniero,*

---

<sup>4</sup> Fondée à la fin des années 1930 par des chrétiens de confession protestante, la CIMADE est aujourd'hui une organisation œcuménique qui vient en aide aux réfugiés, aux demandeurs d'asile et plus largement aux migrants en situation régulière ou irrégulière. Une partie de ses activités (assistance juridique aux personnes retenues en centre de rétention administrative par ex.) est financée par les pouvoirs publics et les autres sur fonds propres.

2017a, Ciniero\*). Son objectif était d'interviewer des migrants « roms » qui effectuaient des migrations saisonnières et qui vivaient dans la rue en Italie.

Notre échantillon compte donc aussi des personnes en situation d'exclusion marquée. Même s'il avait été exclusivement constitué de personnes insérées ou en phase d'insertion, cela n'aurait d'ailleurs pas forcément invalidé nos conclusions, car les enquêtés n'ont pas toujours été proches des travailleurs sociaux et des militants associatifs, la lecture des trajectoires montrant bien que chacun d'entre eux a connu, le plus souvent pendant de longues années, l'exclusion sociale et la précarité quand ils ne les connaissent pas encore.

## Bibliographie

- Albarello Luc, Aubin David, Fallon Catherine et Van Haepere Béatrice, 2016, *Penser l'évaluation des politiques publiques*, Louvain-la-Neuve, de Boeck.
- Asséo Henriette, Cousin Grégoire, Couper Kristin et Nita Florin, 2015, *The Immigration of Romanian Roma to Western Europe: Causes, Effects, and Future Engagement Strategies (MigRom). Report on the extended Survey*, France, Paris, FMSH,
- Barrault Lorenzo, 2009, « Écrire pour contourner. L'évitement scolaire par courrier », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 180, no 5, p. 36-43.
- Bergeon Céline, Lagunas David, Torres Francisco, 2021, *Gitanos rumanos en España*, Valencia, Tirant humanidades.
- Berry-Chikhaoui Isabelle et Deboulet Agnès (dir.), 2000, *Les compétences des citoyens dans le Monde arabe. Penser, faire et transformer la ville*, Paris, IRMC, Karthala, Urbama.
- Bourdieu Pierre (dir.), 1993, *La misère du monde*, Paris, Seuil.
- Bourdieu Pierre et Passeron Jean-Claude, 1964, *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun ».
- Ciniero Antonio, 2019, *Dalla Bulgaria all'Italia Il caso dei braccianti stagionali rom tra povertà e sfruttamento*, Rapport de recherche pour le programme ANR MARG-IN.
- Coing Henri, 1966, *Rénovation urbaine et changement social. L'îlot no 4 (Paris 13e)*, Paris, Éditions ouvrières.
- Detienne Marcel, 2000, *Comparer l'incomparable*, Paris, Seuil.
- Dubet François, 1995, *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil.
- Dubois Vincent, 1999, *La vie au guichet : relation administrative et traitement de la misère*, Paris, Economica.
- Duflot Esther, 2010, *Le développement humain. Lutter contre la pauvreté (I)*, Paris, Seuil, coll. « La République des idées ».
- Erdi Lelandais Gülçin et Florin Bénédicte (dir.), 2016, « Marges urbaines et résistances citoyennes », *Cultures & Conflits*, no 101, Paris, L'Harmattan.
- Ewick Patricia et Silbey Susan, 2004, « La construction sociale de la légalité », *Terrains & travaux*, vol. 1, no 6, p. 112-138.
- Essahel Habiba, 2011, *Politiques de réhabilitation des quartiers non réglementaires au Maroc et mobilisation(s) des habitants. Études de cas dans l'agglomération de Rabat (Rabat, Témara, Skhbirat)*, thèse de doctorat, université de Tours.
- Florin Bénédicte et Troin Florence, 2013, « Ayn-el-Sira ou les petits arrangements avec l'espace. Fabrication, usages et changements sociaux dans une cité d'habitat populaire au Caire », in Agnès Deboulet et Michèle Jolé (éd.), *Les mondes urbains. Le parcours engagé de Françoise Navez-Bouchanine*, Paris, Karthala, p. 49-64.
- Giddens Anthony, 2005, *La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*, Paris, PUF, (trad.).
- Godard Francis (dir.), 1973, *La rénovation urbaine à Paris. Structure urbaine et logique de classe*, Paris, Mouton.
- Goirand Camille, 2000, *La politique des favelas*, Paris, Karthala.
- Halpern Charlotte, Lascoumes Pierre et Le Galès Patrick (dir.), 2014, *L'instrumentation de l'action publique: Controverses, résistance, effets*, Paris, Presses de Sciences Po.
- IGA (Inspection générale de l'administration), 2013, *Évaluation des dispositifs d'accompagnement des personnes présentes dans les campements*, ministère de l'Intérieur, [<http://www.igas.gouv.fr/spip.php?article319>].
- Jatteau Arthur, 2020, *Faire preuve par le chiffre ? Le cas des expérimentations aléatoires en économie*, Paris, IGDE.
- Lagroye Jacques, François Bastien et Sawicki Frédéric, 2012 (rééd.), *Sociologie politique*, Paris, Presses de Sciences Po/Daloz.

- Lahire Bernard, 2012 (rééd.), *Tableaux de famille. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Paris, Le Seuil, coll. Points.
- Lascoumes Pierre et Le Galès Patrick, 2007, *Sociologie de l'action publique : de l'action collective aux politiques publiques*, Paris, Armand Colin – 128.
- Legros Olivier (dir.), 2008, *Participations citoyennes et action publique. Dakar, Cotonou, Rabat, Tunis, Jérusalem, Sanaa*, Paris, Yves Michel, Adels.
- Legros Olivier et Olivera Martin, 2014, « La gouvernance métropolitaine à l'épreuve de la mobilité contrainte des "Roms migrants" en région parisienne. », *EspacesTemps.net*.
- Legros Olivier et Vitale Tommaso, 2011, « Les migrants roms dans les villes françaises et italiennes : mobilités, régulations et marginalités », *Géocarrefour*, vol. 86, no 1, p. 3-14.
- Lipsky Michael, 1980, *Street-level Bureaucracy: Dilemmas of the Individual in Public Services*, New York, Russell Sage Foundation.
- Manzoni Chiara, 2018, « Exploring housing careers. Strategies of survival and adaptation of Roma living in settlements », in Dan Allen et Margaret Greenfield (éd.), *Transnational Resilience and Change: Gypsy, Roma and Traveller Strategies of Survival and Adaptation*, Cambridge Scholar Press.
- Milet Hélène, Warin Philippe, 2016, « La prise en compte des publics dans l'évaluation des politiques publiques », *Revue française d'administration publique*, no 148, p. 991-1002.
- Naples Nancy A., 1998, « Bringing Everyday Life to Policy Analysis », *Journal of Poverty*, vol. 2:1, p. 23-53.
- Navez-Bouchanine Françoise (dir.), 2012, *Effets sociaux des politiques urbaines. L'entre-deux des politiques institutionnelles et des dynamiques sociales*, Paris, Karthala.
- Olivera Martin, 2011, *Roms en (bidon)villes, quelle place pour les migrants précaires aujourd'hui ?*, Paris, Éditions rue d'Ulm.
- Pagès Anne, 2004, *La pauvreté en milieu rural*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail. Paugam Serge, 1991, *La disqualification sociale : Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF.
- Pélessier Paul, 2002, *Campagnes africaines en devenir*, Paris, Éd. Arguments. Pétonnet Colette, 2012 (rééd.), *On est tous dans le brouillard. Ethnologie des banlieues*, Paris, Galilée.
- Revillard Anne, 2016, *La réception de l'action publique*, Working Paper, LIEPP Working Paper, no 55, Sciences Po, Paris (en ligne).
- Revillard Anne, 2017, « La réception des politiques du handicap : une approche par entretiens biographiques », *Revue française de sociologie*, vol. 58, no 1, p. 71-95.
- Rouleau-Berger Laurence, 2000, « Conclusion générale », in Isabelle Berry-Chikhaoui et Agnès Deboulet (dir.), *Les compétences des citoyens dans le Monde arabe. Penser, faire et transformer la ville*, Paris, Karthala, p. 377-384.
- Sautter Gilles, 1993, *Parcours d'un géographe. Des paysages aux ethnies, de la brousse à la ville, de l'Afrique au Monde*, Paris, Éd. Arguments.
- Séchet Raymond et Veschambre Vincent, 2006, *Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, PUR.
- Semmoud Nora, 2007, *La réception sociale de l'urbanisme*, Paris, L'Harmattan.
- Spire Alexis, 2011, « La domestication de l'impôt par les classes dominantes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 190, p. 58-71.
- Tarrius Alain, 2002, *La mondialisation par le bas. Les nouveaux nomades de l'économie souterraine*, Paris, Balland.
- Torres Pérez Francisco, Monsell Liern Miguel, 2018, « Lieux, logements et accès à la ville des Roms de Valence (Espagne) », *Espaces et sociétés*, vol. 1-2, no 172-173, p. 109-125.
- Tilly Charles, 1984, « Les origines du répertoire d'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, no 4, p. 89-108.
- Van Haepereen Béatrice, 2016, « Construire des indicateurs pour observer, piloter, évaluer », in Luc Albarello, David Aubin, Catherine Fallon et Béatrice Van Haepereen, *Penser l'évaluation des politiques publiques*, Louvain-la-Neuve, de Boeck, p. 119-138.
- Waldinger Roger et Fitzgerald David, 2004, « Transnationalism in question », *American Journal of Sociology*, vol. 109, no 5, p. 1177-1195.
- Warin Philippe, 1999, « Les "ressortissants" dans les analyses des politiques publiques », *Revue française de science politique*, vol. 49, no 1, p. 103-121.
- Warin Philippe, 2009, « Une approche de la pauvreté par le non-recours aux droits sociaux », *Lien social et politiques*, no 61, p. 137-146.